
Programme de Formation

CAP Agent de prévention et de médiation option sport - RNCP37240

Organisation

Durée : 427 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Demandeur d'emploi
- Apprenants en alternance:
Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans et contrat de professionnalisation
- Salariés
- Demandeur d'emploi en reconversion professionnelle
- Entrepreneurs individuels



Objectifs pédagogiques

Accueil, information et accompagnement

- Rechercher les documents, les services ; décoder les informations
- Accueillir, créer des situations d'échange
- Aider, accompagner dans les activités de la vie sociale, dans les démarches
- Participer à des activités de loisirs, à des animations.

Prévention et médiation

- Observer les situations, les sites et établir un diagnostic.
- Assurer la prévention des risques et la sécurité des personnes.
- Participer au maintien du cadre de vie, de l'environnement et à la protection du patrimoine.
- Évaluer son travail.

Communication et organisation

- Déterminer les priorités d'action.
- Dialoguer, négocier.
- S'intégrer dans une équipe de travail, travailler en relation avec d'autres partenaires.
- Participer à la mise en œuvre de projets.
- Rendre compte des situations observées, des informations collectées.
- Planifier son travail et s'adapter à une situation non prévue.



Description

L'agent de prévention et de médiation exerce ses fonctions dans des espaces publics ou privés (quartiers, associations, locaux commerciaux et d'habitation, transports...) sous la responsabilité d'un personnel d'encadrement. Il contribue à l'établissement ou au maintien du lien social, au confort des usagers, à la sécurité des personnes et du patrimoine. Dans le cadre des missions confiées par son employeur, il exerce une action préventive et éducative en liaison avec les partenaires locaux.



Il contribue à l'établissement et au maintien du lien social en assurant des fonctions d'accompagnement et d'aide aux usagers.

Il peut également prendre en charge des activités liées à la prévention et à la sécurisation des personnes et des espaces, et à la gestion des conflits.

Enfin, il peut être amené à conduire des actions d'animation et de communication liées à ses activités.

Dans le cadre des missions confiées par son employeur, il exerce une action préventive et éducative, en liaison avec les partenaires locaux.



Prérequis

Niveau de pratique minimum



Modalités pédagogiques

Le mode de fonctionnement est axé sur une alternance de contenus théoriques et de mises en situations pratiques.

Les modalités pédagogiques utilisés sont diversifiés selon les objectifs visés



Moyens et supports pédagogiques

L'EMSAT utilise plateforme e-learning permettant les classes virtuelles, le suivis individualisés des apprenants, la mise en place de QUIZZ, d'évaluation

Abonnements à des revues professionnelles (O.T, management, journal de l'animation...)

Tout apprenant a accès à un DRIVE en lien avec sa formation avec mise à disposition des ressources pédagogiques, des contenus de cours, les corrections des évaluations...



Modalités d'évaluation et de suivi

Différentes épreuves ponctuelles constituées d'épreuves orales / épreuves écrites / épreuves pratiques